

Coup de projecteur sur les principales listes de sanctions

Janvier – Juin 2025

Sommaire



Introduction

Les sanctions évoluent constamment. En analysant les tendances et suivant les changements de politiques, LexisNexis® Risk Solutions aide des organisations du monde entier à mieux comprendre le climat géopolitique et à faire évoluer leurs stratégies de mise en conformité en conséquence.

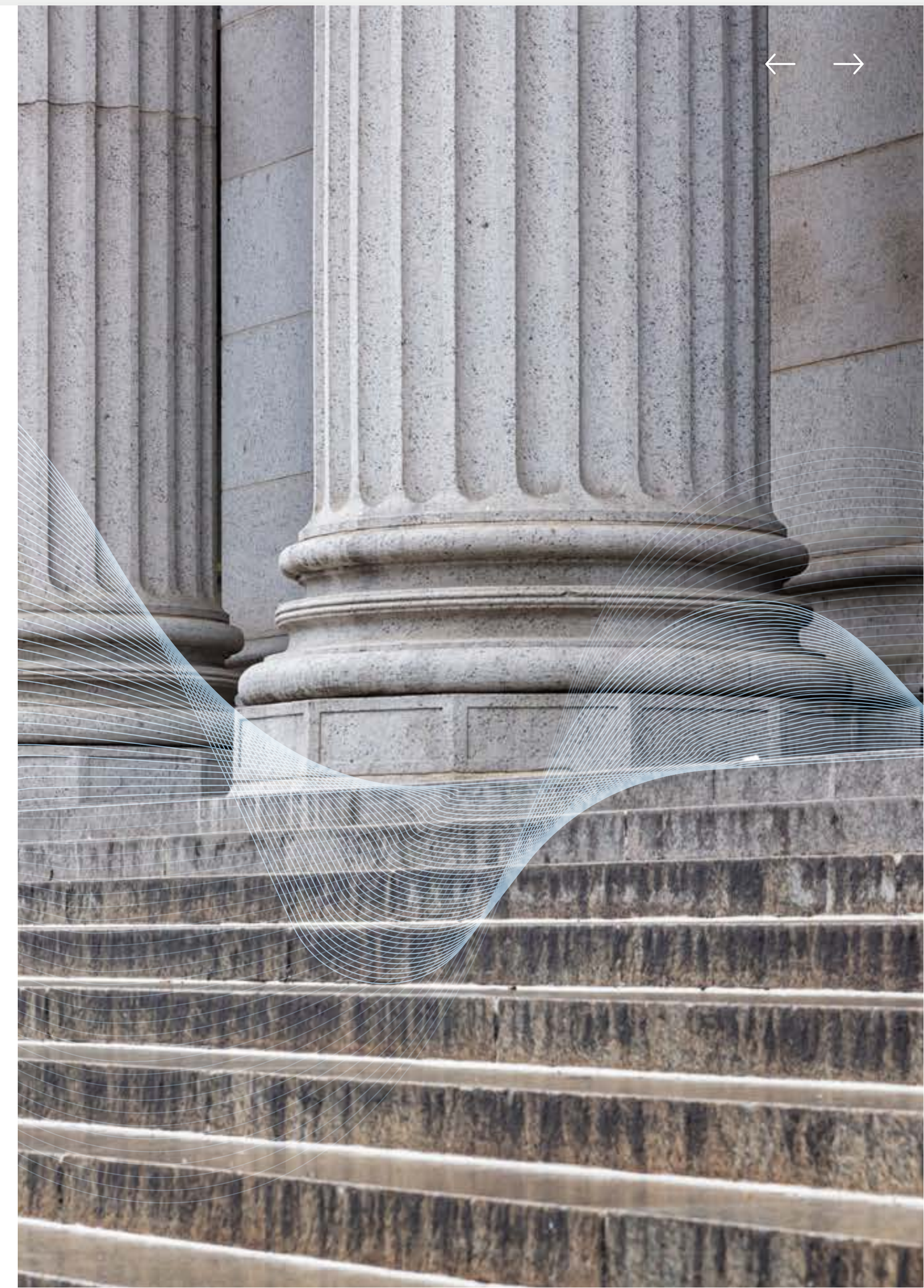
L'analyse que nous menons dans cette édition de Coup de projecteur sur les sanctions repose sur des données issues de quatre régulateurs clés : **l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union européenne (UE), l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) et l'Office of Financial Sanctions Implementation (OFSI) du Royaume-Uni.**

Après une période d'intense activité en matière de sanctions depuis 2022, les données récentes indiquent un ralentissement de leur croissance. Seules 1 397 cibles ont été ajoutées au 1er semestre 2025, contre 2 340 au 1er semestre 2024, 2 050 au 1er semestre 2023 et le nombre impressionnant de 3 854 au 1er semestre 2022.

Les signaux émis par l'UE et le Royaume-Uni laissent présager une autre série de sanctions, il est donc difficile de savoir si la « pause » des sanctions du 1er semestre 2025 continuera. Les données montrent clairement que les sanctions restent globalement un outil populaire auprès des gouvernements, mais notons que l'ONU a été très peu active dans ce domaine au cours de ces quelques dernières années.

Bien que la hausse des sanctions imposées par l'UE et le Royaume-Uni repose majoritairement sur la guerre en Ukraine, une divergence significative des sanctions est apparue suite au Brexit. Nous nous attendons à une accentuation des divergences et des différences d'alignement à l'avenir.

Nous espérons qu'en cette deuxième partie d'année, les informations de cette édition du 1er semestre 2025 de Coup de projecteur sur les sanctions vous offriront une perspective utile pour évaluer votre niveau de préparation en matière de conformité aux sanctions, au regard de l'évolution de leur activité.



Qu'entendons-nous par activité liée aux sanctions ?

L'activité mondiale en matière de sanctions comprend des **mesures prises par des gouvernements et des organisations internationales** afin de restreindre les échanges commerciaux, les transactions financières et autres formes d'implication auprès des individus, entités ou pays constituant une menace pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme à l'échelle internationale.

Les acteurs clés de l'imposition de ces sanctions dans le monde entier incluent l'ONU, l'UE, l'OFAC et l'OFSI. Ces sanctions prennent diverses formes : gels des avoirs, interdictions de voyager, embargos sur des armes, restrictions commerciales, etc.

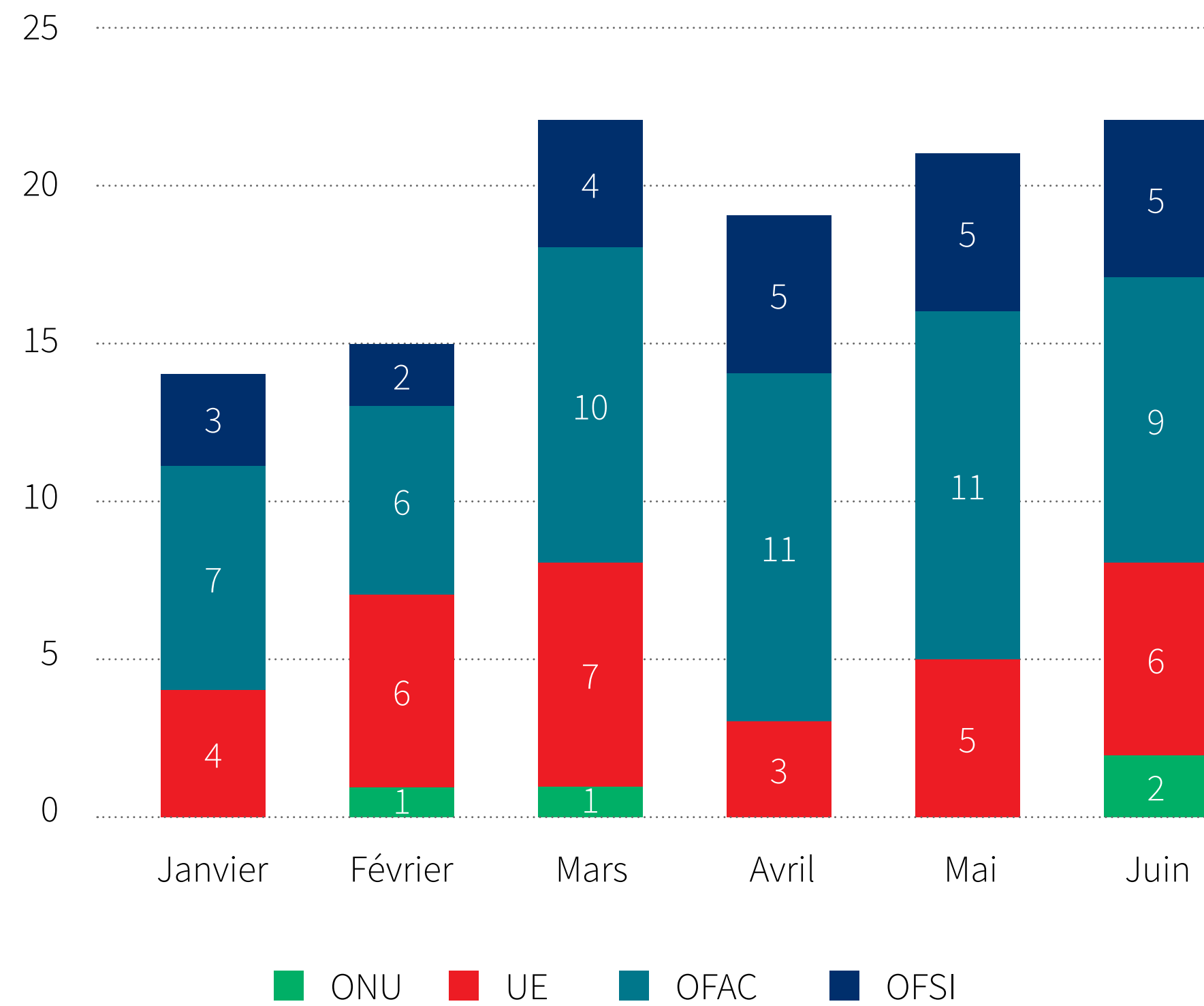
Leurs impacts politiques et économiques sont considérables, car elles peuvent drastiquement limiter la capacité d'une cible à mener des échanges commerciaux internationaux et à accéder aux systèmes financiers. Toutefois, leur efficacité est incertaine et dépend de plusieurs facteurs, notamment de la volonté de la cible à changer de comportement, de l'engagement de la communauté internationale dans l'application des sanctions et de la capacité de la cible à s'y adapter en trouvant d'autres sources de financement et d'échanges commerciaux. De plus, les sanctions peuvent également avoir des conséquences perverses, telles que des effets néfastes sur la population civile du pays ciblé.

Elles resteront toutefois probablement un outil essentiel du paysage géopolitique, les évolutions actuelles des régimes de sanctions continuant à façonner les politiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale. Les entreprises doivent se tenir informées de la dynamique des sanctions, afin d'éviter de s'impliquer malencontreusement auprès d'entités ou d'individus sanctionnés. Le non-respect des réglementations liées aux sanctions peut entraîner de graves préjudices financiers et réputationnels, notamment des amendes, des pénalités et des poursuites judiciaires, ainsi qu'une perte d'opportunités commerciales et une détérioration des relations avec des clients, fournisseurs et partenaires.

Les sanctions évoluent constamment, que ce soit par le biais d'ajouts de nouveaux individus et de nouvelles entités aux listes ou de mises à jour de leurs entrées existantes. Il est donc essentiel que les entreprises mettent en place un programme rigoureux de conformité aux sanctions, en y incluant notamment des contrôles réguliers de leurs clients, fournisseurs et partenaires commerciaux au vu des listes de sanctions, ainsi qu'une mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques appropriées.

Vue d'ensemble des activités des sanctions

Nombre de mises à jour de liste par régulateur au 1er semestre 2025



Nombre de mises à jour des listes de l'ONU, l'UE, l'OFAC et l'OFSI

1er semestre 2025

113

-23 % par rapport au 1er semestre 2024

1er semestre 2024

146

Ajouts nets de désignations

+1 397

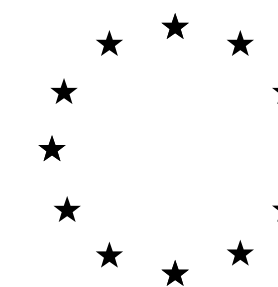
-40 % par rapport au 1er semestre 2024

+2 340

Évolution de la fréquence des mises à jour au 1er semestre 2025 par rapport au 1er semestre 2024



-55 %



+3 %



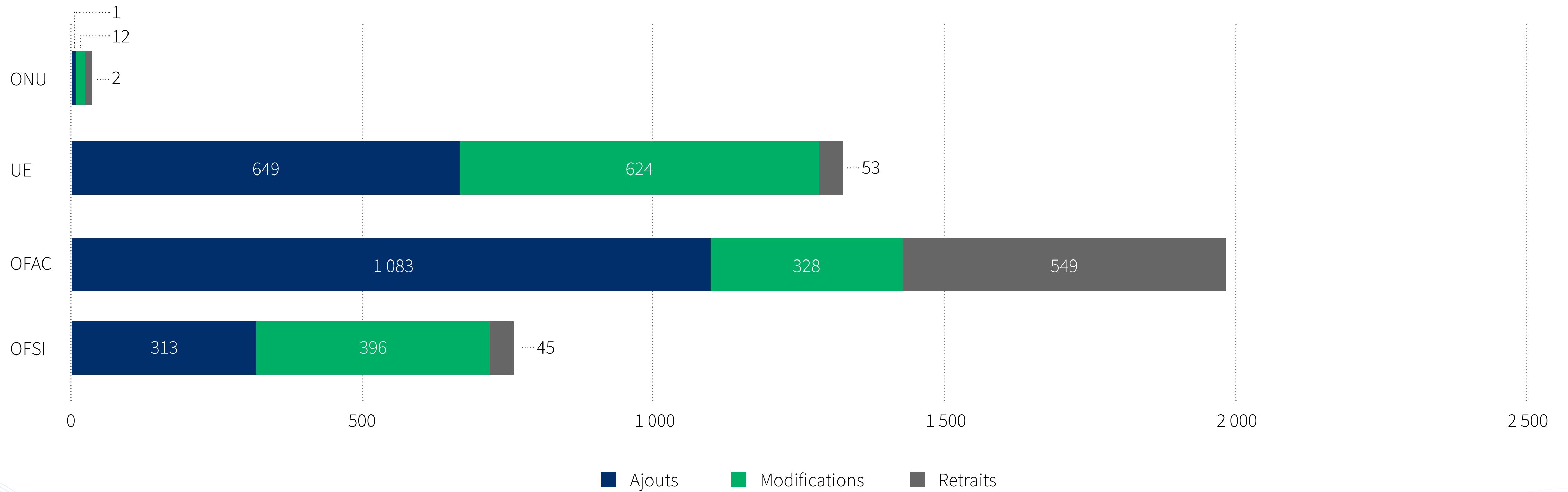
-22 %



-39 %

Changements globaux au 1er semestre 2025

Changements globaux au 1er semestre 2025



Points clés de l'activité des sanctions

L'activité des sanctions semble ralentir

Diminution de 23 % de la fréquence des mises à jour de liste par rapport au 1er semestre 2024

- 113 mises à jour de liste
- La diminution la plus importante a été constatée pour l'ONU (-55 %)

La diminution des cibles de sanctions reflète la levée de sanctions intervenant lorsque des objectifs sont atteints :

- +1 397 ajouts nets pour l'ensemble des quatre listes (2 046 ajouts et 649 retraits)
- Diminution nette de 40 % par rapport au 1er semestre 2024
- L'assouplissement des sanctions contre la Syrie a entraîné de nombreux retraits des listes (bien que l'ancien régime d'Al-Assad reste soumis à des sanctions)

Ralentissement en grande partie imputable à l'OFAC

- Les désignations par l'OFAC ont diminué de 66 % par rapport au 1er semestre 2024. Les ajouts nets de l'OFAC (534) ont été inférieurs à ceux de l'UE (596), une divergence par rapport à l'analyse précédente
- La liste de l'OFAC a toutefois également été la plus volatile, avec 48 % des mises à jour du 1er semestre





Mesures marquantes

Principales désignations

	10 janvier	Russie et Venezuela	+410
	20 mai	Russie et armes chimiques	+353
	24 février	Russie	+210
	15 janvier	Russie	+168
	9 mai	Russie	+110

Principaux retraits

	30 juin	Syrie : redésignation de 167 entrées	-518
	6 mars	Syrie	-24
	27 mai	Syrie : modification de 352 cibles	-22
	14 mars	Russie	-15
	13 janvier	Venezuela : narcotiques	-14

Autres évolutions notables

La Russie reste la principale cible des sanctions

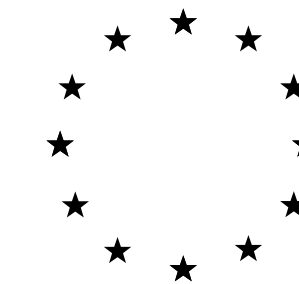
Malgré l'évolution de la politique américaine de sanctions envers la Russie, les nombreuses mesures imposées lors des dernières semaines de l'administration Biden ont considérablement pesé au 1er semestre 2025, en mettant sous pression les secteurs russes de l'énergie et de la finance. Cette approche s'est ensuite en grande partie reflétée dans les mesures ultérieures prises par l'UE et le Royaume-Uni.

Assouplissement substantiel des sanctions imposées à la Syrie

Depuis plus de dix ans, la Syrie était entravée par certaines des sanctions les plus étendues imposées par l'Occident. Mais avec la chute du régime d'Al-Assad, ces sanctions ont été recalibrées. Ces changements illustrent le fait que, lorsque des résultats politiques sont obtenus, un recul des sanctions est possible.

Hausse des sanctions imposées à des navires

L'OFAC, l'UE et l'OFSI ont tous trois mis en œuvre des sanctions contre la Flotte fantôme russe, un réseau clandestin de navires visant à contourner les sanctions internationales et à maintenir la circulation du pétrole russe vers des acheteurs internationaux.



+263



+187



+179

Navires désignés dans le cadre des sanctions contre la Russie au **1er semestre 2025**

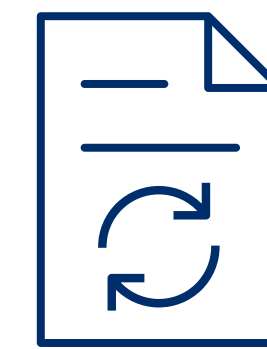
Vue plus détaillée par régulateur : Organisation des Nations unies



Les sanctions imposées par l'ONU sont contraignantes pour l'ensemble des 193 États membres. Historiquement, l'ONU a établi la référence en termes de sanctions internationales, mais, ces dernières années, elle est en grande partie restée « muette » dans ce domaine.

L'activité des sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU a été minimale pendant des années. Le 1er semestre 2025 n'a pas fait exception.

- Seules 4 mises à jour ont été apportées à sa liste, et elles l'ont toutes été par le Comité des sanctions contre Daech et Al-Qaida
- En mars, l'ONU a mis à jour les informations de sa liste pour 12 cibles



Dynamique :
15 désignations ont été
ajoutées, modifiées ou
retirées par

via

4

mises à jour...

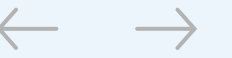
l'ONU

Résultat :

-1

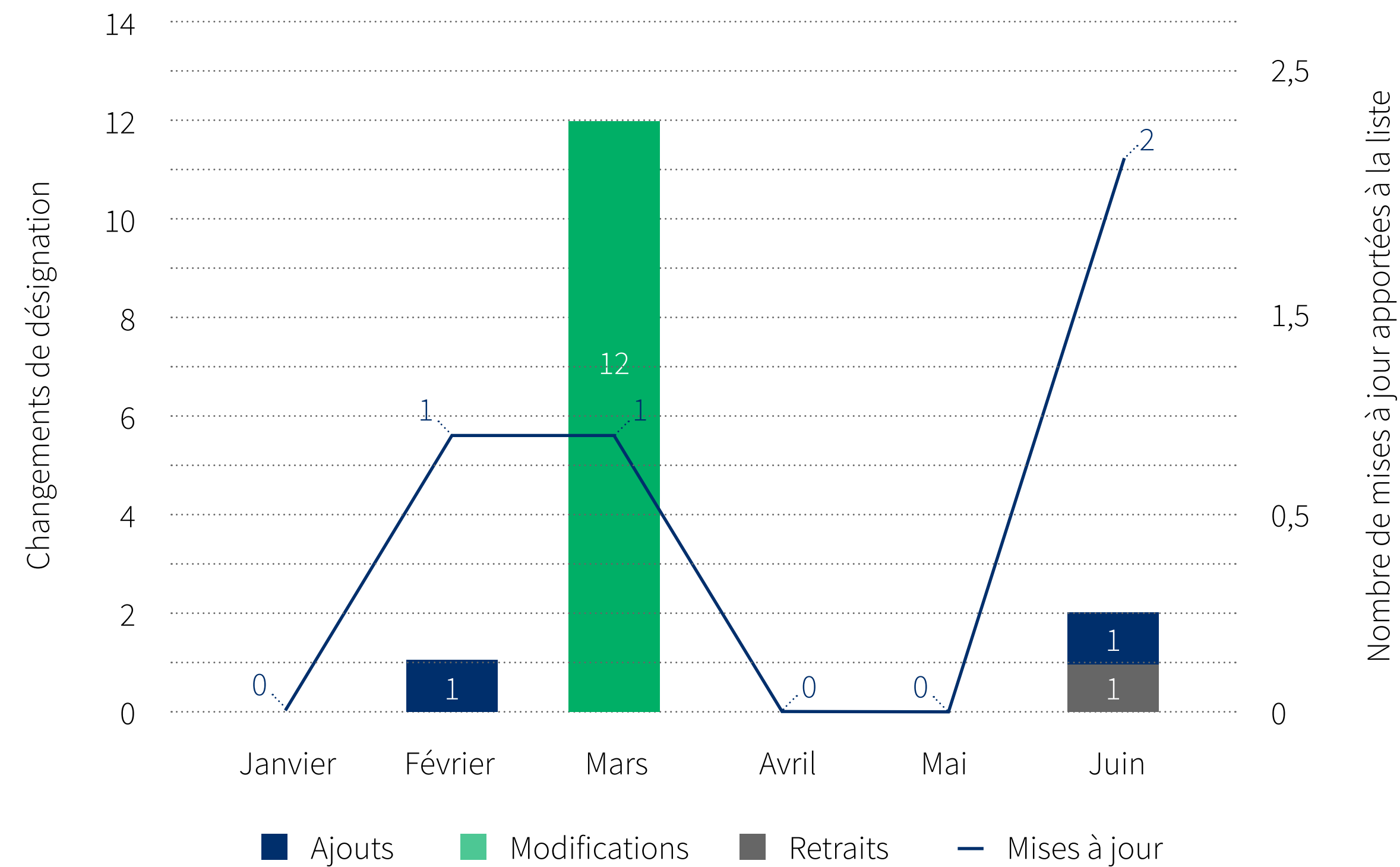
de variation nette
des désignations





Vue plus détaillée par régulateur : Organisation des Nations unies

Mises à jour apportées par l'ONU : ampleur et nature des changements

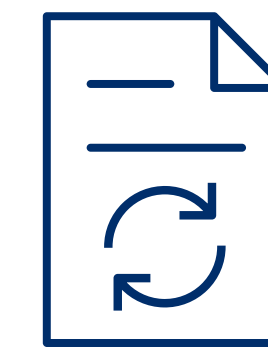


Vue plus détaillée par régulateur : Union européenne



L'Union européenne a maintenu le rythme de ses sanctions.

- Les 16e et 17e paquets de sanctions, respectivement adoptés en février et mai, ont contribué à plus de 90 % des ajouts nets du 1er semestre
- L'UE a publié d'importants lots de modifications affectant des cibles liées à la Syrie et à la Russie. Elle a également mis à jour certains « énoncés des motifs » (ces textes précisent les raisons pour lesquelles certaines personnes ou entités restent sanctionnées)
- Le 1er semestre s'est conclu par une dynamique modérée en juin, car les négociations liées au 18e paquet de sanctions étaient toujours en cours



Dynamique :
1 326 désignations ont
été ajoutées, modifiées
ou retirées par

via

31

mises à jour...

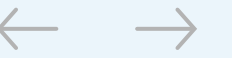
L'UE

Résultat :

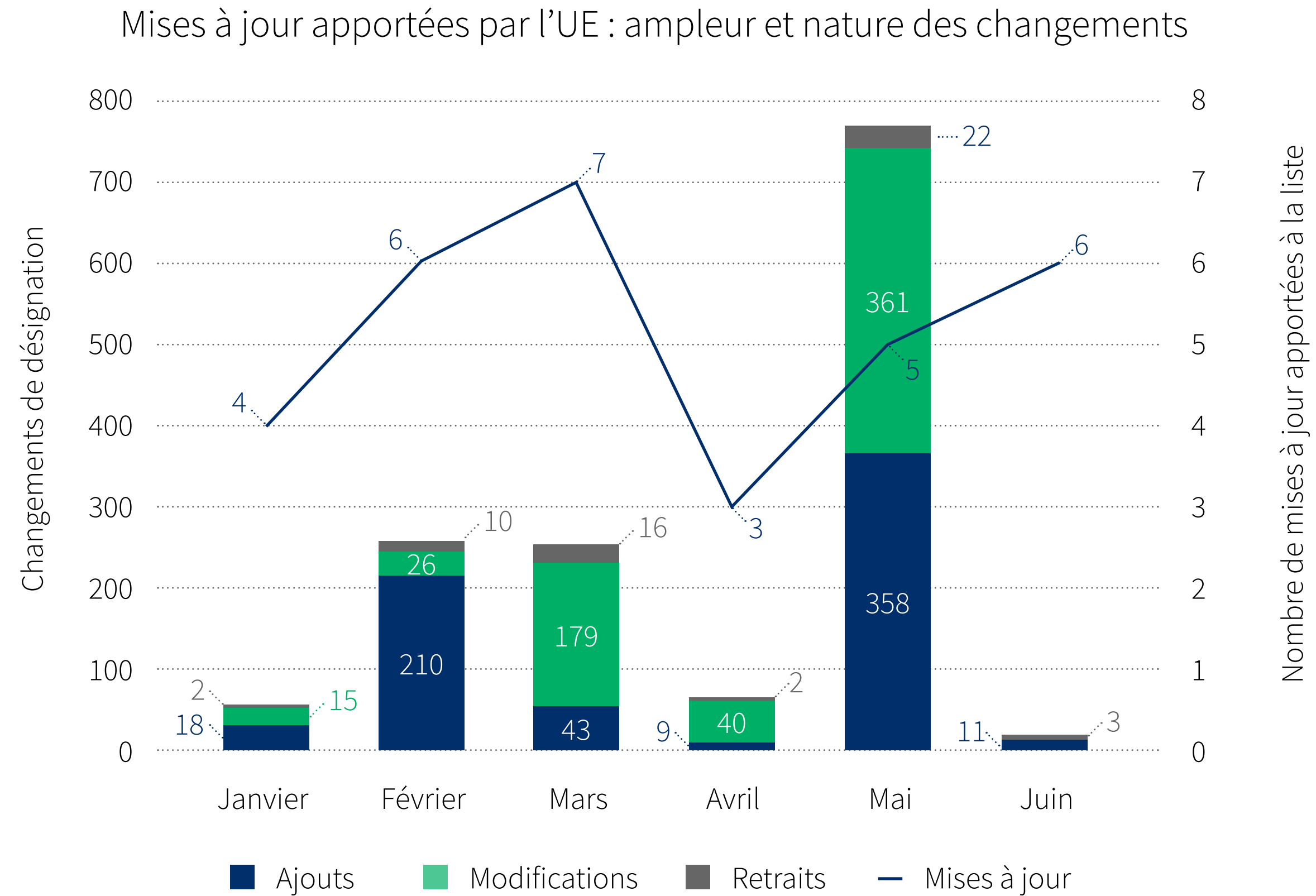
+596

de variation nette
des désignations





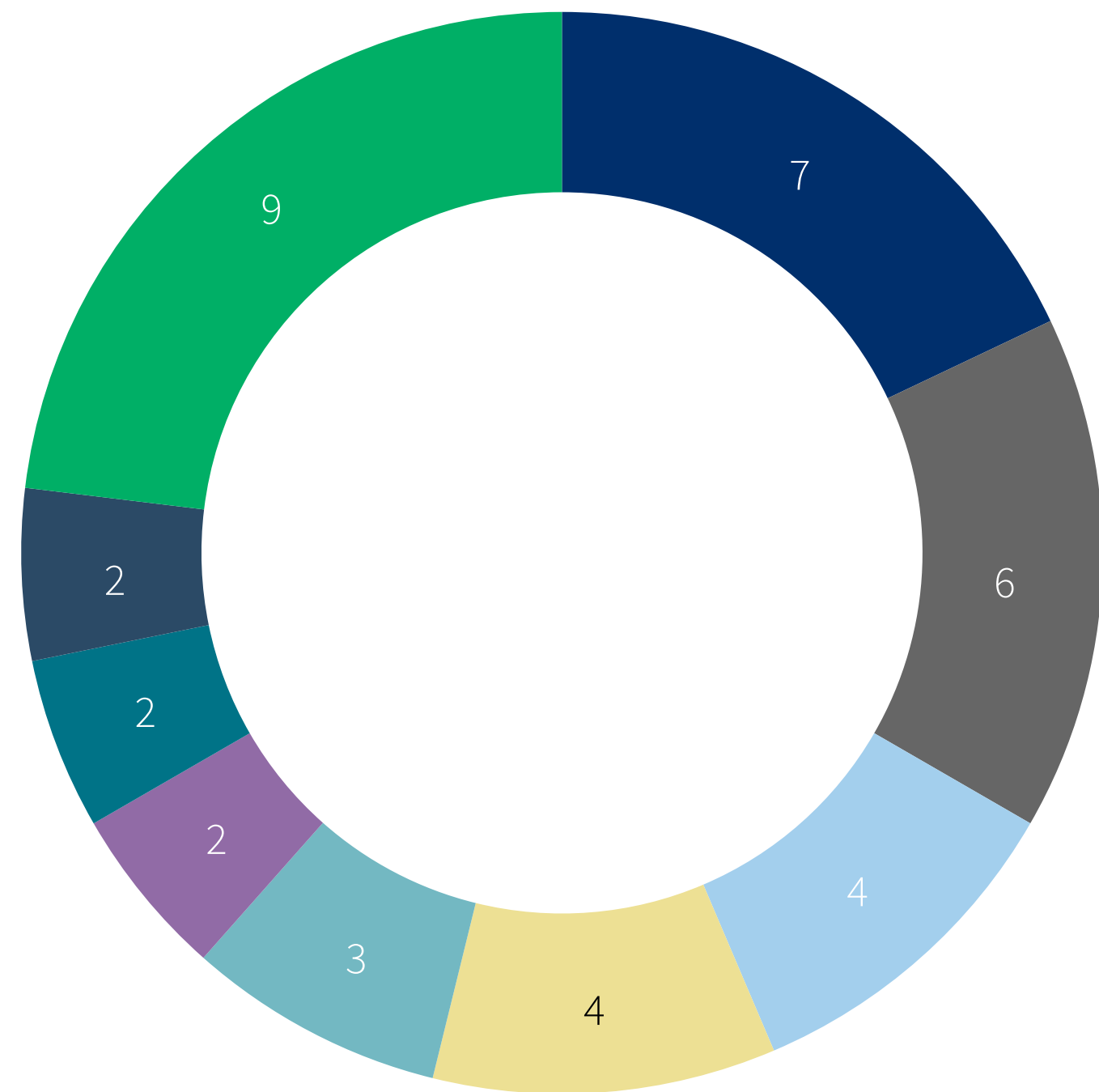
Vue plus détaillée par régulateur : Union européenne





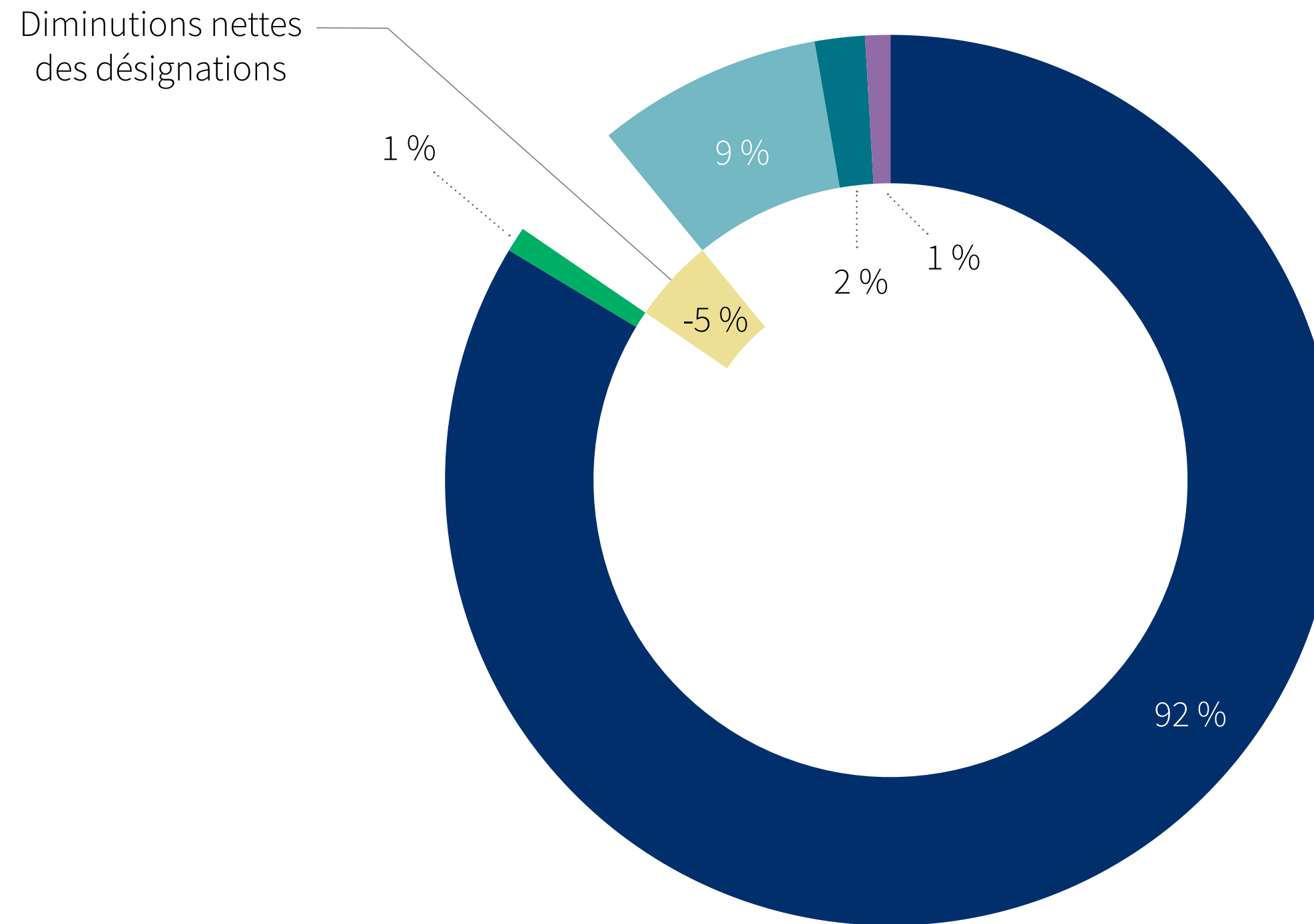
Vue plus détaillée par régulateur : Union européenne

Répartition en nombre de mises à jour*



- Russie
- Terrorisme
- Droits de l'homme
- Syrie
- Biélorussie
- Iran
- Libye
- Cyber
- Autres (9)

Part des ajouts nets par désignation



- Russie
- Iran
- Syrie
- Autres pays
- Droits de l'homme et corruption
- Autres sanctions thématiques

* Une mise à jour de liste peut couvrir plusieurs programmes

Points clés de la dynamique des sanctions : **Union européenne**

Sanctions liées à la Russie

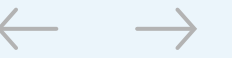
- Les cibles se situent de plus en plus hors de la Russie
- Secteur financier russe : 13 institutions financières ont été soumises à une « déconnexion du système SWIFT » ; trois d'entre elles ont été interdites de s'impliquer dans le Système de transfert de messages financiers (SPFS)
- Les désignations de navires ont représenté environ 50 % des cibles liées à la Russie

Sanctions liées à des pays autres que la Russie

- **Biélorussie (+32) :**
pour son soutien à la Russie
- **Venezuela (+15) :**
pour avoir sapé l'état de droit et commis de graves violations des droits de l'homme
- **République démocratique du Congo (+10) :**
pour l'escalade du conflit alimentée par des groupes armés rwandais
- **Guatemala (+4) :**
pour des actions portant atteinte au transfert pacifique du pouvoir

Sanctions thématiques

- **Droits de l'homme internationaux (+10) :**
pour des exécutions arbitraires de civils en Syrie
- **Armes chimiques (+3) :**
pour des violations de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) commises par la Russie en zones de front
- **Cyber (+3) :**
pour une cyberattaque ayant eu un effet significatif sur la sécurité de l'Estonie



Vue plus détaillée par régulateur : Office of Foreign Assets Control



Le changement de cap de la politique américaine s'est reflété dans la dynamique des sanctions du 1er semestre 2025

- L'essentiel du volume des désignations du 1er semestre a été constitué en janvier sous l'administration Biden.
- Une dynamique modérée a été enregistrée lors des premiers mois de la nouvelle administration Trump.
- Sous Trump, 53 entrées ont été retirées de la liste de l'OFAC, ce qui est en grande partie dû à la levée de certaines sanctions imposées à la Syrie, qui est intervenue le 30 juin



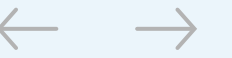
Dynamique :
1 960 désignations ont
été ajoutées, modifiées
ou retirées par

via
54
mises à jour...

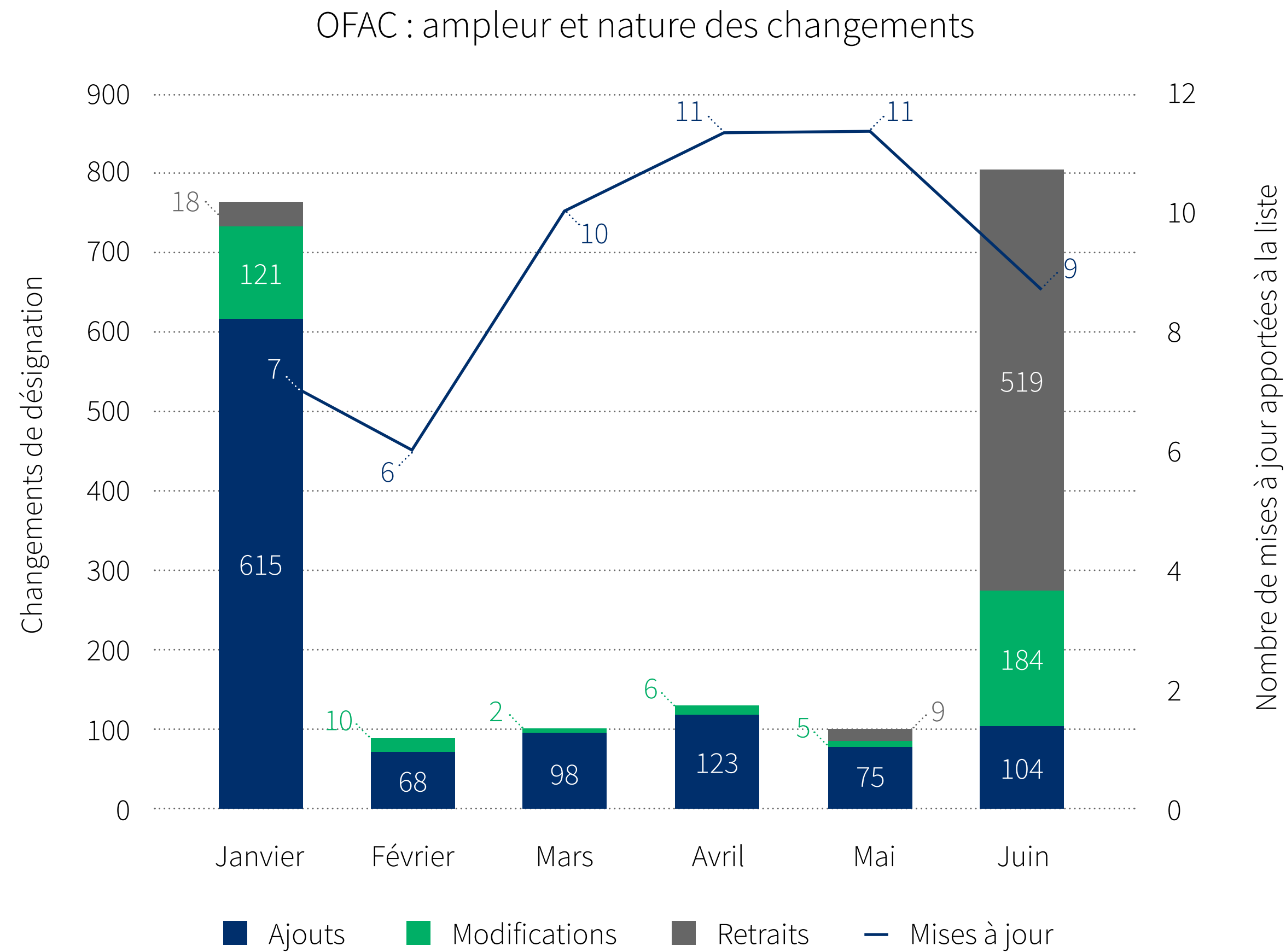


Résultat :
+534
de variation nette
des désignations





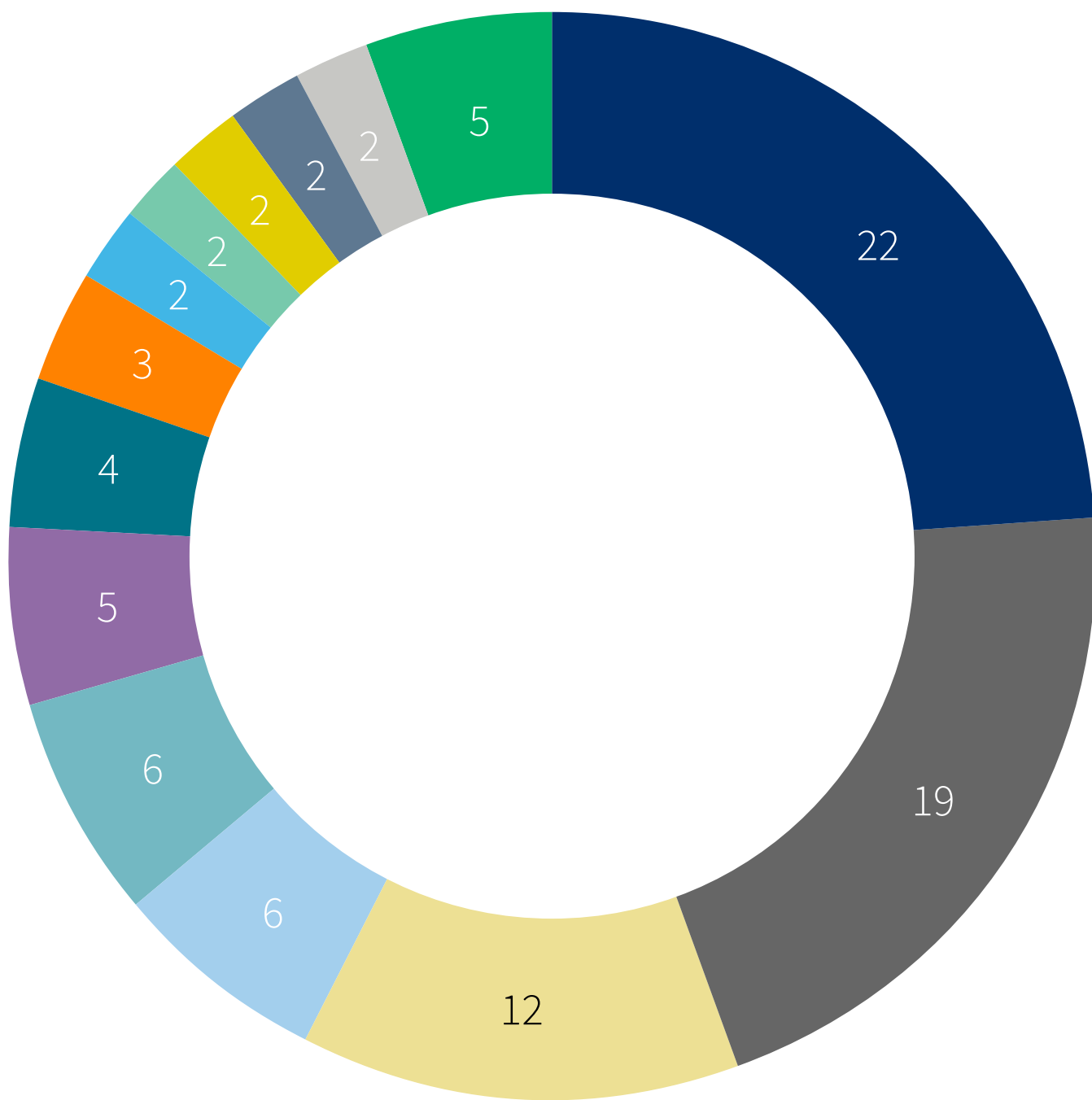
Vue plus détaillée par régulateur : Office of Foreign Assets Control



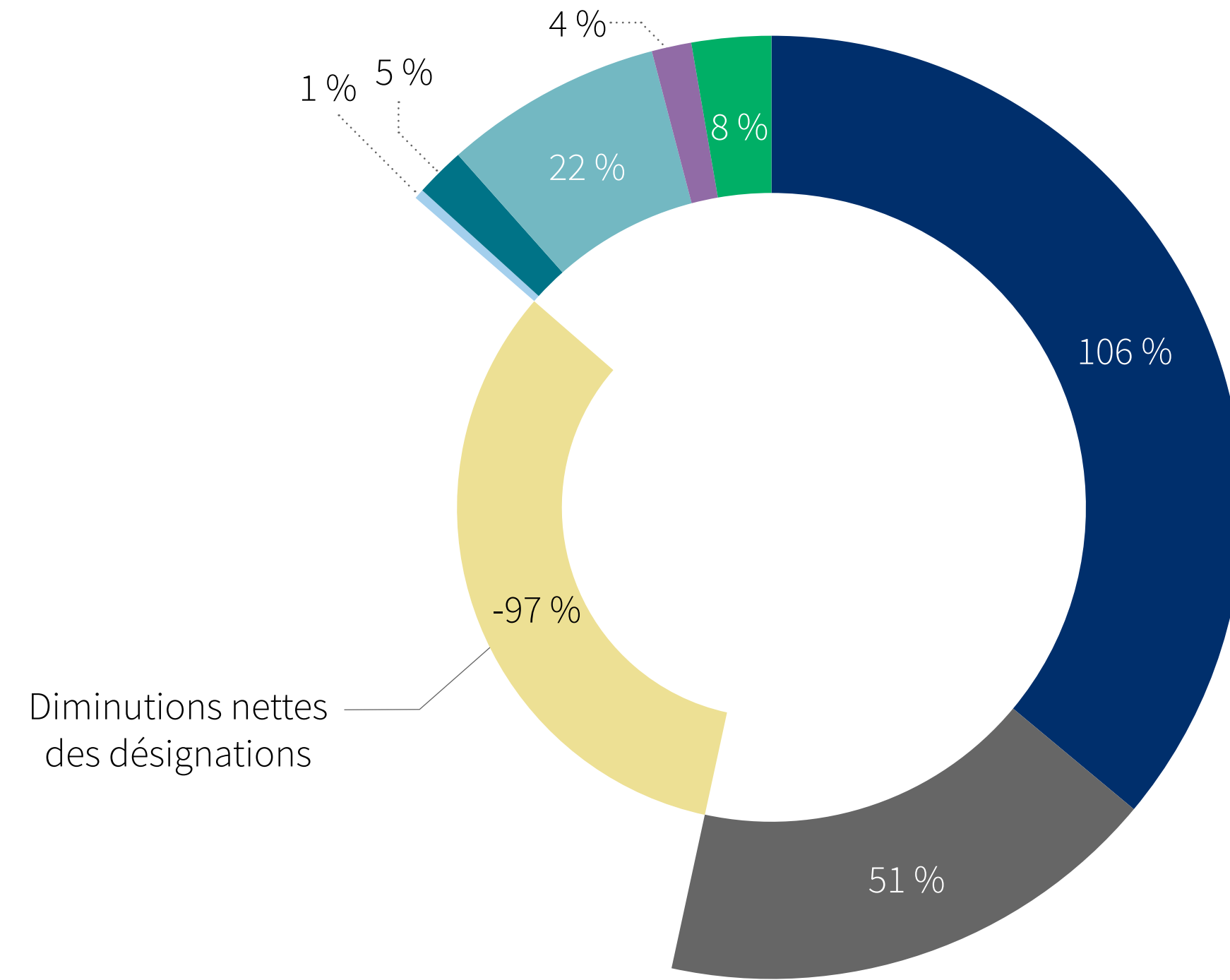


Vue plus détaillée par régulateur : Office of Foreign Assets Control

Répartition en nombre de mises à jour*



Part des ajouts nets par désignation



- Terrorisme ■ Iran ■ Narcotiques ■ Cyber ■ Prolifération des armes
- Russie ■ Crime organisé ■ Venezuela ■ Balkans ■ Corée du Nord
- Droits de l'homme et corruption ■ Cour pénale internationale ■ Soudan ■ Autres (x6)

- Russie ■ Iran ■ Syrie ■ Corée du Nord ■ Autres pays
- Terrorisme ■ Narcotiques ■ Autres sanctions thématiques

* Une mise à jour de liste peut couvrir plusieurs programmes

Vue plus détaillée par régulateur : Office of Foreign Assets Control

Pression maximale sur l'Iran

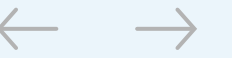
- Perturbation des exportations de pétrole iranien
- Activités de fabrication et d'approvisionnement en missiles et drones (UAV)
- Activités liées à la prolifération nucléaire et des armes de destruction massive
- Réseaux de blanchiment d'argent et systèmes financiers parallèles

Cartels de la drogue en tant qu'organisations terroristes

- 9 cartels sont maintenant sanctionnés en tant qu'organisations terroristes étrangères (FTO)
- +23 membres de cartel et entreprises affiliées
- Le fait d'être désigné en tant que FTO/SDGT (Specially Designated Global Terrorist) expose à des risques accrus, notamment de mesures coercitives et de sanctions secondaires

Accent mis sur la fraude et la cybercriminalité

- Six mises à jour ont été apportées aux sanctions de la catégorie Cyber
- Ciblage de cyberactivités malveillantes de groupes et gouvernements étrangers
- Attention accrue accordée aux escroqueries et aux stratagèmes de fraude en ligne à grande échelle
- Actions multilatérales régulières relatives aux sanctions de la catégorie Cyber (avec l'Australie et le Royaume-Uni)



Vue plus détaillée par régulateur : Office of Financial Sanctions Implementation



Le Royaume-Uni a exercé une pression plus ciblée

- Dynamique limitée lors du premier trimestre (8 mises à jour).
- Le principal ensemble de désignations a porté sur la situation au Venezuela, avec l'ajout de 15 officiels de haut rang du régime de Maduro.
- Le pic d'avril correspond à l'assouplissement des sanctions que le Royaume-Uni imposait à la Syrie. Il a en effet mis à jour ses énoncés de motifs pour 348 cibles liées à la Syrie et levé des sanctions visant 12 entités liées au gouvernement syrien.
- En mai et juin, le Royaume-Uni a accentué sa pression sur la Russie et ses réseaux de contournement des sanctions, notamment en ciblant des navires, dont certains de la Flotte fantôme.



Dynamique :
754 désignations ont
été ajoutées, modifiées
ou retirées par

via

24

mises à jour...

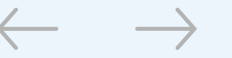
l'OFSI

Résultat :

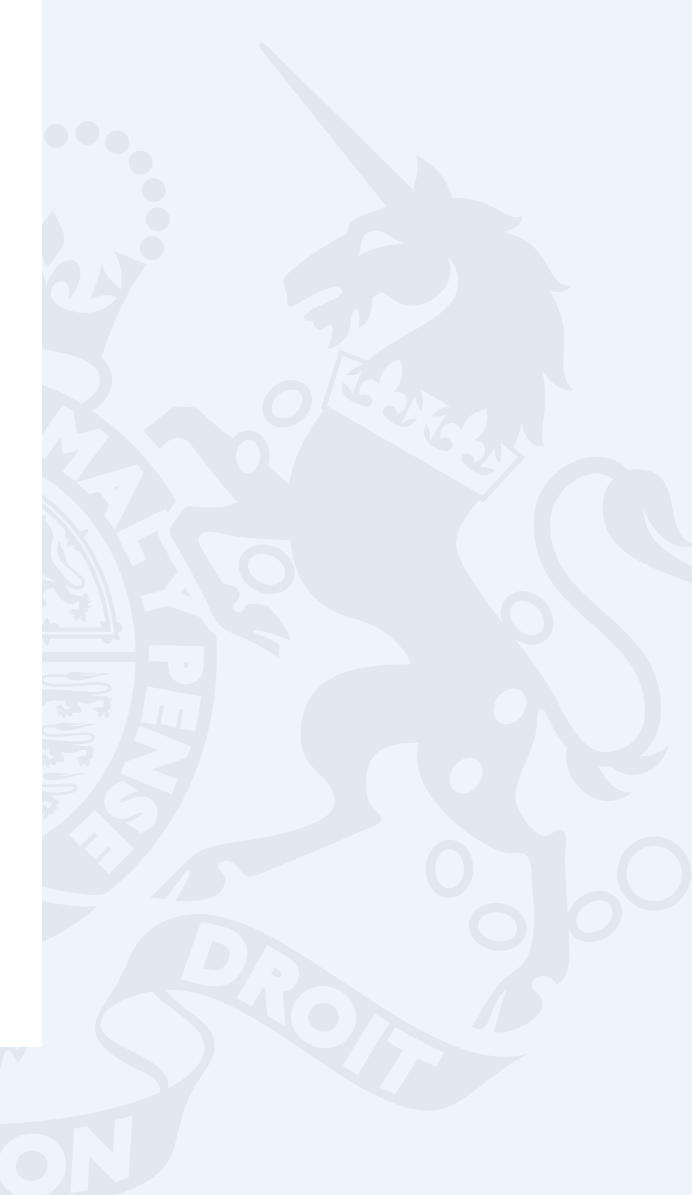
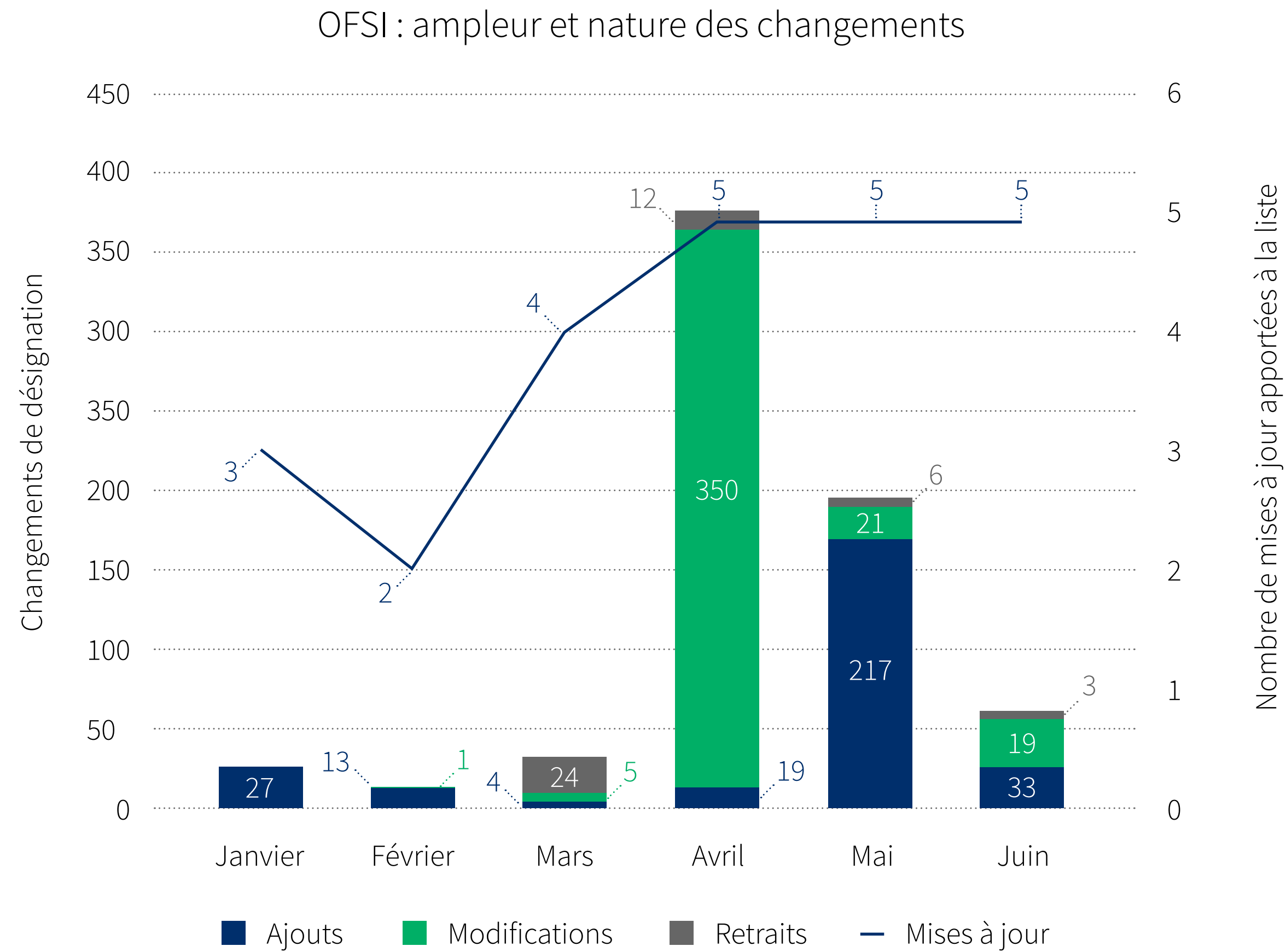
+268

de variation nette
des désignations





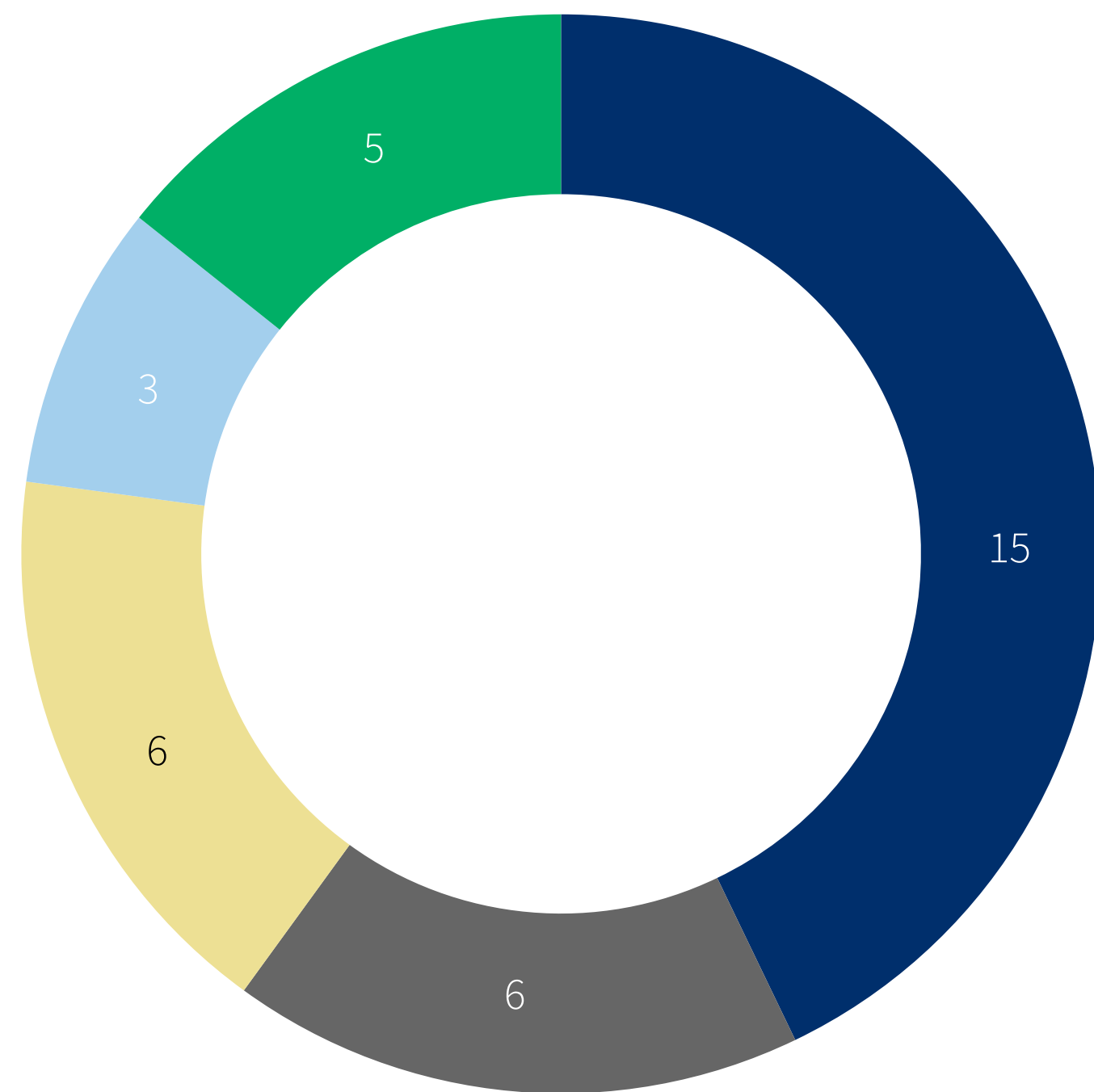
Vue plus détaillée par régulateur : Office of Financial Sanctions Implementation





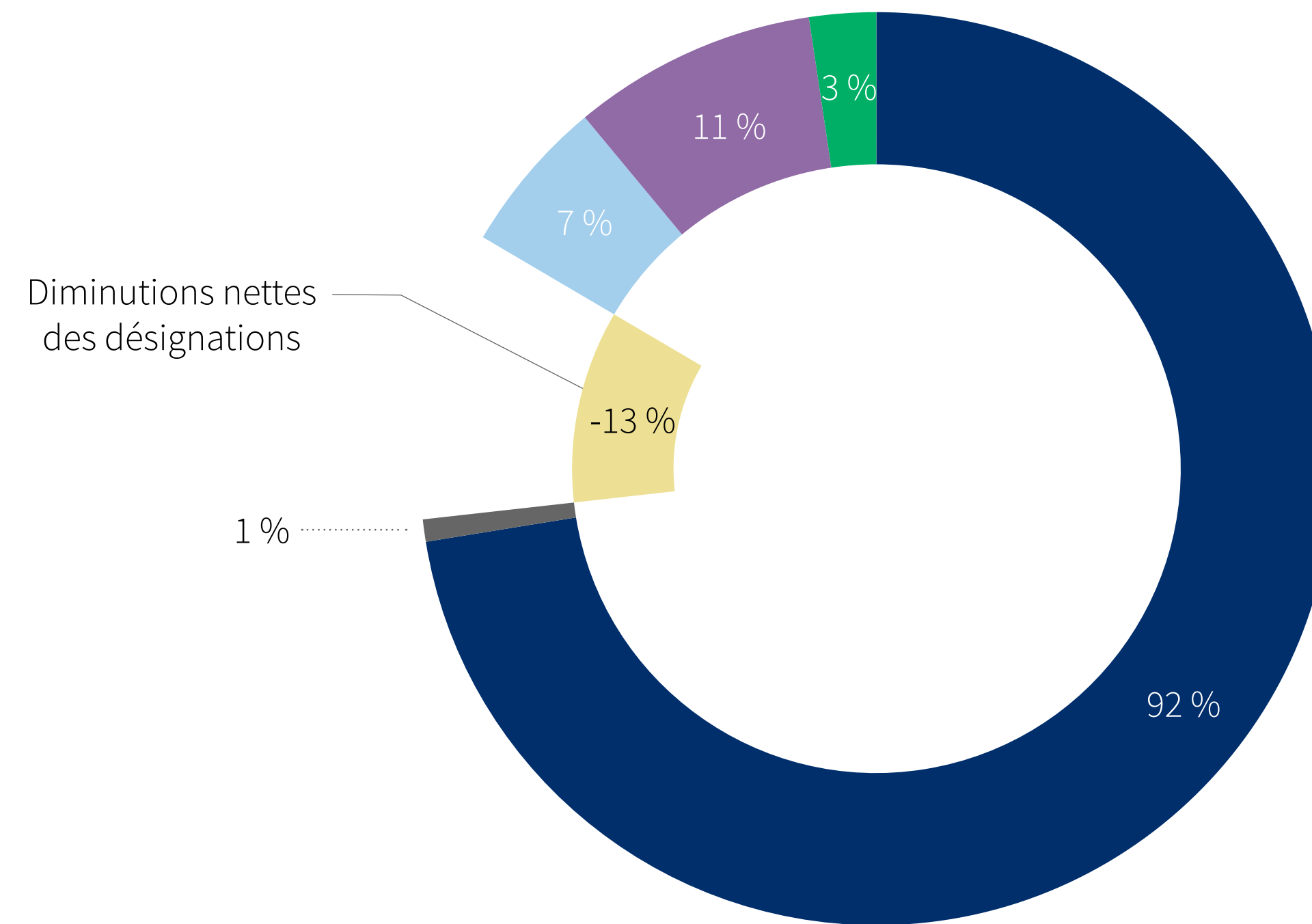
Vue plus détaillée par régulateur : Office of Financial Sanctions Implementation

Répartition en nombre de mises à jour*



- Russie
- Terrorisme
- Droits de l'homme et corruption
- Syrie
- Autres (9)

Part des ajouts nets par désignation



- Russie
- Iran
- Syrie
- Autres pays
- Droits de l'homme et corruption
- Autres sanctions thématiques

* Une mise à jour de liste peut couvrir plusieurs programmes

Vue plus détaillée par régulateur : Office of Financial Sanctions Implementation

Restriction des exportations pétrolières de la Russie

- Le Royaume-Uni a sanctionné deux des plus grandes sociétés pétrolières russes dans le cadre d'une action coordonnée avec les États-Unis. (le 10 janvier)
- Les sanctions visant la Flotte fantôme russe de pétroliers ont été renforcées et ont représenté plus de 60 % du total des désignations du 1er semestre

Droits de l'homme internationaux et corruption

- 13 acteurs corrompus du Guatemala, de Géorgie et de Moldavie ont été sanctionnés le 2 avril
- 2 ministres israéliens ont été sanctionnés pour incitation à la violence en Cisjordanie (le 10 juin)

Sanctions coordonnées

- Avec l'UE pour des mesures liées au Venezuela et au Guatemala
- Avec les États-Unis et l'Australie pour des sanctions visant des cyberacteurs malveillants
- Avec l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Norvège pour des mesures ciblant des ministres israéliens

Un regard vers l'avenir : qu'attendre du 2e semestre 2025

Sanctions supplémentaires contre la Russie

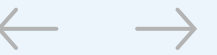
- Au moment de la rédaction de cette édition, l'UE prépare son 19e paquet de sanctions contre la Russie (qui fera suite au 18e paquet de sanctions adopté en juillet 2025, qui n'est pas reflété par les données de cette édition). Les mesures attendues incluent un renforcement du ciblage du secteur de l'énergie et de la Flotte fantôme de la Russie, ainsi qu'un accroissement de la volonté de tirer profit des mécanismes de lutte contre le contournement des sanctions par les pays fournissant des biens interdits à la Russie
- Les États-Unis envisagent également des sanctions supplémentaires contre la Flotte fantôme russe et les brandissent comme levier pour tenter d'imposer un cessez-le-feu dans le conflit en Ukraine

Élargissement du champ d'action

- Étant donné que les économies occidentales sont touchées par une hausse des cyberattaques (situation souvent qualifiée de « scandémie »), nous pouvons nous attendre à une poursuite des sanctions Cyber visant les stratagèmes de fraude à grande échelle
- Des cibles non traditionnelles sont visées, notamment celles qui sont impliquées dans la facilitation de la migration illégale vers le Royaume-Uni

Mesures coercitives

- Les mesures coercitives de l'OFAC font leur grand retour : au moment de la rédaction de cette édition, ces mesures représentent un total de plus de 238 millions de dollars, contre 48,8 millions de dollars pour l'ensemble de l'année 2024
- Le Royaume-Uni s'apprête à adopter une nouvelle stratégie de mesures coercitives afin d'accroître l'effet dissuasif des sanctions britanniques. Nous pourrions donc observer les premières mesures de son nouveau régulateur, l'Office of Trade Sanctions Implementation (OTSI)
- Jusqu'à présent, les États membres de l'UE ont fait montre d'une efficacité inégale dans leurs mesures coercitives. Suite à la prochaine entrée en vigueur de la directive relative à la criminalisation des violations des sanctions, nous devrions observer un nombre croissant de mesures coercitives dans l'ensemble de l'UE



Un regard vers l'avenir : **conclusion**

Le 1er semestre 2025 a été une nouvelle période dynamique en termes de sanctions, bien que les priorités aient divergé dans l'ensemble du « bloc occidental »

Les évolutions notables de la politique de sanctions des États-Unis témoignent d'un changement d'orientation : elle était axée sur la Russie, mais vise maintenant davantage l'Iran et les cartels de la drogue. La posture des États-Unis envers la Russie reste en contraste avec l'unité affichée par l'UE concernant l'imposition de sanctions supplémentaires et cette divergence laisse planer une incertitude pour l'avenir.

Les dernières mesures liées à la Russie ont complexifié le régime de sanctions. L'accent porte maintenant sur les exportations pétrolières et les activités maritimes, plus précisément sur l'utilisation de Flottes fantômes cherchant à passer sous les radars. Les sanctions visant des navires devraient demeurer une priorité pour le reste de l'année.

L'agilité est essentielle à l'efficacité des sanctions

Les gouvernements doivent sans délai mettre en œuvre de nouvelles vagues de sanctions pour répondre à l'évolution des menaces. Dans le même temps, la capacité à s'adapter au changement des priorités est primordiale, notamment lorsqu'il s'agit de lever des sanctions et de normaliser des relations lorsque des objectifs sont atteints.

Les programmes de conformité aux sanctions doivent garder le rythme et s'adapter pour correspondre aux objectifs des sanctions.

Le contrôle de conformité aux sanctions n'est que la pointe émergée de l'iceberg ; il ne s'agit pas d'une solution miracle, mais d'un contrôle de base indispensable. Détecter le contournement des sanctions nécessite des données supplémentaires, des technologies avancées et de solides compétences afin de renforcer l'efficacité des obligations de vigilance requise.

Réactivité en situation réelle

Es réglementations britanniques de juillet visant les filières de migration illicite illustrent comment les sanctions évoluent pour répondre à des menaces non traditionnelles.

En ciblant les réseaux de passeurs et de trafic d'êtres humains, le Royaume-Uni emploie des sanctions visant à perturber les écosystèmes criminels et à réagir aux tactiques déstabilisatrices. Cela marque une évolution vers une politique de sanctions plus agile et orientée vers des enjeux spécifiques.

Nos solutions



LexisNexis® Risk Solutions propose toute une série de solutions technologiques avancées, avec des données précises et à jour, pour aider les institutions financières et d'autres structures à atténuer leurs risques liés aux sanctions.

Nos analyses avancées et nos données en temps réel permettent de comparer efficacement les informations des individus, des entités et des transactions aux listes de sanctions mondiales. Elles permettent ainsi aux organisations de respecter les réglementations et de réduire leur risque potentiel de manquements de conformité coûteux. Prenez des décisions éclairées sur vos activités, en toute confiance.

Contactez-nous pour en savoir plus sur la manière dont les technologies et outils avancés de LexisNexis® Risk Solutions peuvent considérablement améliorer vos contrôles de conformité aux sanctions et protéger votre organisation.

À propos de LexisNexis® Risk Solutions

LexisNexis® Risk Solutions exploite la puissance des données, des plateformes d'analyse et des solutions technologiques sophistiquées pour fournir des informations qui aident les entreprises de différents secteurs et les entités gouvernementales à réduire leurs risques et à améliorer leurs décisions au profit de personnes du monde entier. Basés dans les environs d'Atlanta, dans l'état de Géorgie aux États-Unis, nous disposons de bureaux dans le monde entier et faisons partie de RELX (LSE : REL/NYSE : RELX), un fournisseur mondial d'outils d'analyse et de prise de décision axés sur les informations, destinés aux clients professionnels et aux entreprises. Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur les sites web de LexisNexis Risk Solutions et RELX.

Nos solutions aident les entreprises à lutter contre la criminalité financière, à se conformer à la réglementation et à atténuer les risques commerciaux, tout en améliorant leur efficacité opérationnelle et leur rentabilité. Le présent document est exclusivement communiqué à titre informatif et ne fait aucunement office de garantie quant aux caractéristiques ou fonctionnalités des produits LexisNexis Risk Solutions qui y sont mentionnés. LexisNexis Risk Solutions ne saurait garantir l'exhaustivité de ce document ni que celui-ci est exempt d'erreurs. LexisNexis et le logo Knowledge Burst sont des marques commerciales déposées de RELX Inc. Les autres produits peuvent être des marques commerciales ou des marques commerciales déposées de leurs sociétés respectives.